

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° DELIB\_2025\_06

L'an deux mil vingt-cinq, le février, le Conseil Municipal de la commune de Montélier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. VALLON Bernard.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27

Date de convocation du Conseil Municipal : le 04 février 2025

Présents : MM. VALLON, AUBERT, BOINOT, BRUNET, CALLEJA, DELOLY, GREGOIRE, JULIEN, VARACCA, VIOSSAT, MMES BLANC M. Françoise, PERROT, RACHON, RIVATON.

Excusés ayant donné pouvoir : MMES BLANC Christine (pouvoir à Mme BLANC M. Françoise), PACHOUD (pouvoir à M. BRUNET), M HERVIOU (pouvoir à M. VALLON)

Excusés : MMES COUTURIER, GLAZKOFF, LAURENCO, NAZZI, MAIRE, ORAND, TANIOS, et MM GUILHOT., ESTEVES, LAURENT

Secrétaire de séance : M. VARACCA

**Objet : Renforcement du réseau BT partir du poste VOLPI**

*Domaine d'intervention : 3.5 - Autres actes de gestion du domaine public*

Monsieur le Maire expose qu'à sa demande, le Syndicat Départemental d'Énergies de la Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune, aux caractéristiques techniques et financières suivantes :

**Nature des travaux :**

Électrification

Renforcement au réseau BT à partir du poste le VOLPI

**Dépense prévisionnelle HT :** 119 156,33 €

*dont frais de gestion : 5 674,11 €*

**Plan de financement prévisionnel :**

Financements Mobilisés par le Territoire d'Énergie Drôme 119 156,33 €

Participation communale Néant

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve le projet établi par le Syndicat Départemental d'Énergies de la Drôme, maître d'ouvrage de l'opération, conformément à ses statuts, et à la convention de concession entre le Territoire d'Énergie Drôme et ENEDIS,

- Approuve le plan de financement ci-dessus détaillé.

- Donne pouvoir à M. le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision et à la bonne gestion technique, administrative et comptable de ce dossier.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Vote pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Montélier, le 11/02/2025

Le Maire,

Bernard VALLON

